J. A. MARTIGNY, lundi 12 octobre 1953 — N° 120

93e année

ABONNEMENTS

Suisse . . . . . Fr. 14.–
Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
Etranger . . . . . Fr. 22.–
Av. Bulletin off. . Fr. 29.–
Chèques post. II c 58
Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration : Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
ANNONCES : Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES : 30 ct.
Avis mortuaires : 25 ct.
Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

La Confédération a-t-elle besoin de tant d'argent ?

Le projet de régime financier sera soumis au corps électoral le 6 décembre. A l'origine, il avait l'ambition de réformer les finances de la Confédération. En fait, il aspire à maintenir le *statu quo*. Son principal objectif est d'inscrire dans la Constitution les impôts perçus actuellement, afin d'assurer leur pérennité.

A certains égards, le projet du Conseil fédéral est rassurant : Il ne nous menace pas de nouvelles ponctions fiscales. Il se contente de préserver ses sources actuelles de revenu. A une époque où les impôts surgissent du terroir fédéral comme des champignons après la pluie, il est déjà reposant que l'Etat renonce à retourner plus complètement nos poches.

Cependant, la satisfaction des contribuables est très relative. S'il est heureux que la charge fiscale ne s'alourdisse point, il serait plus agréable encore qu'elle s'allège, dans un avenir pas trop éloigné. Pareil souhait fait figure de blasphème, au Palais fédéral. Pourtant, il n'a rien d'extravagant, ni d'utopique. Le budget sur lequel le gouvernement s'est fondé pour établir son projet de régime financier est déjà dépassé par les événements !

Le fait n'est pas surprenant. Depuis des années, les services du Département fédéral des finances vont d'erreur d'appréciation en erreur d'appréciation. Leurs prévisions sont régulièrement démenties par les réalités. Certes, il n'est point facile de se livrer à des conjectures en matière financière. Les circonstances peuvent changer brusquement. Des surprises peuvent surgir. Une part d'erreur est inévitable. Toutefois, pour demeurer naturelle et admissible, elle doit garder des proportions raisonnables. Pour évaluer les recettes d'un Etat, les services réputés compétents disposent, tout de même, d'un certain nombre de points de repère : degré d'occupation, niveau des revenus, accroissement de la productivité, perfectionnement des méthodes de taxation, etc. Ces éléments se révèlent particulièrement utiles, quand un pays jouit d'une grande stabilité économique, comme c'est le cas chez nous depuis 1946. Ils n'ont pas empêché, pourtant, le Département des finances de se tromper plus souvent qu'à son tour.

Après une série d'expériences malheureuses, il est assez naturel que l'opinion publique éprouve quelque peine à partager le pessimisme officiel au nom duquel on l'invite à voter le projet de régime financier. D'ailleurs, le grand argentier fédéral lui-même a reconnu, à fin août, devant une commission du Conseil national, que la situation financière avait évolué favorablement pendant l'exercice 1953, et il conclut : « Il sera sans doute possible de présenter pour 1954 un budget plus optimiste que ce n'était le cas, voici un an. » Qu'est-ce à dire, sinon que M. Max Weber en personne admet implicitement que son projet de régime financier ne concorde pas, en pratique, avec les besoins véritables du pays ?

A vrai dire, on s'en doutait. Ces dernières années, les impôts que l'on nous propose de perpétuer n'ont pas seulement permis à la Confédération d'entretenir très largement son ménage habituel. Ils lui ont encore fourni les moyens de couvrir les dépenses d'armement à une allure record et d'accélérer le rythme des amortissements. Chiffres en mains, cela signifie que la Confédération a pu régler, sans déficit, entre 1950 et 1950, 570 millions de francs pour le renforcemnet de la défense nationale et 300 millions imprévus pour les amortissements.

Selon toute probabilité, les comptes de 1953 et 1954 boucleront également sans découvert. De sorte que la Confédération aura réussi, en cinq années seulement, à financer les deux tiers du programme d'armement, soit un bon milliard, et à consacrer 300 millions à des amortissements supplémentaires. Nous serons loin, alors, des résultats que l'on nous avait annoncés pour nous faire accepter de nouvelles charges. Les augures prévoyaient sans sourciller que la Confédération s'endetterait de 1100 millions, de 1952 à 1954, si la population refusait de faire fonctionner le pressoir fiscal.

Comme on vient de le voir, le pays a échappé sans peine à ce milliard de déficit. On en peut déduire que la Confédération aurait encaissé 260 millions de trop par an, si elle n'avait pas eu à s'acquitter de tâches militaires extraordinaires. On ne voit pas, dès lors, pourquoi les contribuables accepteraient, pour l'avenir, de verser 260 millions de trop à une Confédération qui, une fois débarrassée du fardeau militaire, s'attribuera déjà 100 nouveaux millions avec la revison du tarif douanier.

E. D.

EN PASSANT...

Un dimanche au „Prater"

Une perpétuelle fête foraine se déroule au Prater de Vienne dans le vacarme des carrousels, des toboggans, des tirs aux pipes, mais là encore je n'ai pas retrouvé l'ambiance de jadis.

Pourtant, les Viennois ont gardé leurs vieilles habitudes.

Ils lâchent leurs enfants dans cette immense foire, au cours de l'après-midi, puis le soir, dans la féerie des lumières, ils y retournent pour leur propre plaisir.

Zone russe.

Les soldats soviétiques paressent par petits groupes, rarement seuls, marquant leur prédilection pour les épreuves de force.

Il s'agit de frapper d'un violent coup de poing à la tempe un gros mannequin et une aiguille qui tourne sur un cadran enregistre la puissance du choc.

Petits, le front dur, la mâchoire crispée, ils prennent à ce jeu brutal une joie enfantine.

— Ça fait tout de même un peu froid dans le dos, me confiait quelqu'un, lorsqu'on songe à d'autres scènes vécues...

La « libération » fut un événement, en effet, terrible sur lequel je ne dirai rien.

A quoi bon ressasser les horreurs de la guerre ?

Les Viennois eux-mêmes cherchent à les oublier, au milieu de leurs occupants qu'ils croisent, indifférents, sans leur dédier un regard.

Ces « hôtes » ont fini par séjourner à Vienne aux frais de leurs pays respectifs.

L'an prochain, il n'y aura plus besoin de payer pour les voir !

* * *

Le Prater a été, lui aussi, complètement écrasé par les bombes.

La grande roue, célèbre dans le monde entier, avait été réduite à une carcasse métallique, au milieu des baraques éventrées.

Elle marche de nouveau.

Trois wagonnets seulement, où s'entassent les curieux, sont ouverts au public.

Les autres tournent à vide.

Au point culminant, la vue s'étend sur toute la ville et jusqu'aux lointains brumeux. Au-dessous, c'est le grouillement de la foule, avec sa rumeur imprécise.

Un officier étranger, jumelles collées aux yeux, regardait sévère ce paysage adorable...

Le soir, les petits métiers, sous le jeu de leurs ampoules électriques, offraient leurs surprises aux badauds.

L'on s'approvisionnait de saucisses et de petits pains aux comptoirs en plein vent.

Aux stands de tir où l'on vise des faisans et des lapins de carton en pleine course, se pressaient les soldats soviétiques accompagnés de leurs officiers, graves jusque dans leurs divertissements.

Des wagons lancés sur un toboggan faisaient un double looping avant de soulever des gerbes d'eau en passant dans une petite mare et les cris d'angoisse se confondaient avec les rires.

Partout, la cohue.

Ce n'était pas, néanmoins, le Prater que j'avais connu, avec son orgie de lumières et son ambiance joyeuse.

Tout tournait dans une sorte de passivité, les bonimenteurs arrachant de vagues sourires aux promeneurs.

L'un d'entre eux se mit à blaguer ma pipe — on en voit si peu là-bas — et il parvint à nous amuser quelques secondes.

* * *

Un ami me dénombra, en attirant mon attention sur les places abandonnées, les blessures du Prater.

Ici se trouvaient des baraques, là un toboggan, et tout cela, dans le bombardement, avait disparu d'une minute à l'autre.

Les Viennois ne découvrent plus dans le Prater l'image tapageuse de leur bonheur passé mais simplement son souvenir.

Il se mêle à leur bonne humeur de la contrainte.

On les voit, au retour, se promener sagement dans les allées, tandis que des bouffées de musique leur apportent le lointain écho de la fête et qu'un train en miniature se faufile entre les arbres.

Vienne est toujours gaie, mais cette fois le cœur n'y est plus.

Qui n'a pas un mort à pleurer dans cette grande ville où chaque nouvelle maison semble surgir d'une ruine ?

L'étranger s'attarde aux belles devantures des magasins, mais il ne voit guère de luxe et d'élégance ailleurs que derrière les vitrines.

La foule est très simplement vêtue.

Nous avons rencontré une jeune fille qui, chaque jour, venait de la banlieue en ville pour tenter de dénicher une place.

Un jour, deux jours, trois jours...

Rien, toujours rien, et elle avait ce regard triste et résigné de celles qui n'ont pas de chance.

Elle repartait, chaque fois, ses certificats sous le bras, se présenter à une nouvelle adresse, et chaque fois elle se heurtait au même conseil :

Repassez plus tard.

Elle trouvait le courage de sourire, mais il y avait des larmes dans ses yeux.

A. M.

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & Cie S. A.
Maison fondée en 1871 **MARTIGNY** Maison fondée en 1871
BONS DE DÉPOTS à 3 ans: 3%, à 5 ans: 3,25%
CARNETS D'ÉPARGNE nominatifs ou au porteur: 2,50%
Les dépôts d'épargne bénéficient du privilège légal

A chaque jour ses petites joies

Il y a quelques jours je prenais le tram, comme d'habitude. Mes compagnons étaient sans doute préoccupés, comme moi-même, par le travail qui les attendait. Nous ne nous doutions guère de la surprise qui nous était réservée. Or ce fut une de ces petites surprises qui font d'autant plus plaisir qu'elles sont totalement inattendues. Soudain, de souriantes jeunes filles, vêtues à cette occasion de ravissants costumes de nos régions, firent irruption dans notre voiture, chargées de beaux raisins juteux qu'elles distribuèrent à la ronde. Nous n'avons certes pas été les seuls à pouvoir, de si charmante façon, goûter au raisin du pays. Bien d'autres encore ont été vraisemblablement comblés comme nous et se sont réjouis de cette délicate attention.

Tandis que grain après grain je savourais le fruit doré, je me mis à rêver. Je me suis rappelé le charme des vendanges, ces vendanges auxquelles, enfant, j'ai participé tant de fois ; et j'ai oublié la routine monotone et le train-train journalier.

Dans mon rêve apparut soudain le coteau avec ses milliers de ceps sagement alignés, habillant de roux ces pentes aimées qui descendent jusqu'au lac. Je revis soudain avec émerveillement mon lac bleuté, grand miroir où plonge le ciel et dont chaque petite vague berce un rayon de soleil capricieux qui sans cesse s'échappe pour aller jouer avec les grappes laissant une tache d'or sur chaque grain. La vigne m'a enseigné bien des choses. J'ai compris, en regardant mûrir les grappes, que les fatigues, les tourments et le pénible travail qui sont la part du vigneron, ne sont pas vains puisque ces grains dorés et lourds de soleil sont leur résultat, leur récompense. Et nous sommes de nouveau en pleine saison des vendanges, que dis-je, elles touchent déjà à leur fin. Plus que quelques jours et la joyeuse cohorte de filles et de garçons quittera les coteaux pour faire place au grand silence, annonciateur de l'hiver.

Je suis soudain sorti un peu brusquement de mon rêve. Le contrôleur me rappelle que je ne suis malheureusement pas au milieu des vignes mais dans un tram. Je ne tiens plus à la main qu'une grappe sans grains ! Mais non.. il me reste encore la possibilité de rêver et d'avoir apporter à chaque citadin ce merveilleux message de l'automne, lui permettant comme à moi d'échapper, pour un moment trop bref, hélas, à la routine journalière, lui permettant aussi de se rappeler que sur les coteaux roux l'on vendange.

Journée italo-suisse à la Foire de Lugano

La journée italo-suisse s'est déroulée, dimanche, à la Foire de Lugano. Du côté italien, on remarquait la présence du Dr Masi, chef de la division du commerce, et du côté suisse du Dr Moser, du Département fédéral de l'économie publique. M. Guglielmo Canevascini représentait le Conseil d'Etat tessinois.

M. Moser a déclaré que la République italienne est, après l'Allemagne, notre plus important client. De son côté, le Dr Masi a mis en relief l'importance de la présence italienne à la Foire suisse de Lugano, mais il a fait remarquer qu'il sera difficile d'organiser un troisième stand pour les exposants italiens si l'on ne donne pas à ces derniers la possibilité de conclure des affaires sur place.

LE DIMANCHE SPORTIF

Les «derbies» favorables aux visiteurs
Martigny passe en tête

Monthey-Martigny 0-3

Près de trois mille persones entourent les barrières du parc des sports montheysan, lorsque les équipes font leur entrée sur le terrain ; elles jouent dans les formations suivantes :

Martigny : Contat ; Schnydrig, Bochatay ; Pellouchoud, Mudry, Cachat ; Meunier, Friedlaender, Gollut, Perréard, Giroud.

Monthey : Mariétan ; Coppex, Médico ; Gely, Martin, Meynet ; Ondario, Bernasconi, Anker, Bandi, Defago.

Si Martigny joue avec son équipe standard, Monthey se voit privé de cinq joueurs. En effet, les Arluna, Rippa, Gianinetti, Tozzini, De Nando sont blessés ou malades. Il est indiscutable que la victoire du Martigny-Sports est amplement méritée, mais si Monthey avait pu disposer de tous ses joueurs, le résultat de ce grand derby aurait été serré. Martigny possède une équipe fanion qui (à mon avis) doit « décocher la timbale » cette saison. Certaines phases de jeu du quintette offensif peuvent être qualifiées de splendides. Sa défense est de tout repos : les Bochatay et Schnydrig savent admirablement bien se placer. Quant à l'équipe locale elle travailla avec courage et elle fit mieux que de se défendre : une ou deux de leurs contre-attaques éclairs aurait mérité un autre sort. Maintenant, venons-en au match. Après un départ en trombe des locaux une rapide descente des visiteurs mit en possession de la balle Gollut qui expédia une bombe dans les bras de Mariétan, ce dernier la lâcha et Friedlaender la poussa dans le mille. : ci 1 à 0. 2 minutes plus tard, Giroud marque le numéro deux grâce à un tir-surprise dont il a le secret. A la 28e minute, Meunier sut habilement extraire une balle d'un cafouillage et marquer le troisième but. Il y avait à peine une demi-heure que l'on jouait et l'affaire était plus ou moins classée.

Au cours de la seconde mi-temps, les équipes firent jeu égal et le résultat acquis à la mi-temps resta inchangé jusqu'au coup de sifflet final. Ainsi, grâce à ces deux nouveaux points, Martigny se trouve aujourd'hui en tête du classement. Espérons que ses joueurs défendront victorieusement leur première place. Quant au F.-C. Monthey, lorsqu'il aura récupéré tous ses « éclopés » il saura très certainement faire briller ses couleurs dans ce dur championnat.

J.-.C. And.

Sion - Sierre 1-2

Tout d'abord, nous voulons signaler l'inauguration des nouveaux vestiaires, dont la réalisation s'est certes fait attendre, mais ce retard est largement compensé par l'excellente disposition des locaux.

Comme il fallait s'y attendre et grâce aussi à un temps magnifique, plus de 3000 spectateurs entouraient le Parc des Sports en parfait état, lorsque les équipes pénétrèrent sur le terrain dans la formation suivante :

Sion : Panchard ; Théoduloz I, Héritier, Karlen; Barberis, Genevaz ; Théoduloz II, Rossetti, Mathey, Gillioz, Balma.

Sierre : Sartorio ; Giachino II, Rubin ; Giachino I, Monnay, Gard ; Stefini, Beysard, Warpelin, Christen, Roussy.

Après avoir fait preuve de beaucoup de prudence pendant quelques instants, les équipes se décident à partir à l'attaque. A la 4e minute, sur une belle ouverture de Barberis, Matthey marque le premier but. Est-ce le début d'une série ? Non, car Sierre repart immédiatement à l'attaque. En effet, à la 15e minute, après quelques essais, Christen de la droite bat Panchard. Egalisation. Le jeu se stabilise. Pourtant, les attaques sédunoises, bien amorcées, échouent par ce que les joueurs paraissent trop contractés. Tandis que les Sierrois marquent mieux leurs adversaires, contrôlent plus sûrement la balle et agissent par échappées. Entre temps, Karlen, blessé, est remplacé par Siggen. A la 25e minute, Gillioz obligea Sartorio à intervenir avec son brio habituel, alors qu'un peu plus tard, de l'autre côté, Monnay ajuste un long tir juste au-dessus de la latte. Les défenses se montrent supérieures aux attaques, spécialement la Sierroise, qui fait face avec beaucoup de virilité aux déboulés locaux.

Durant les 30 premières minutes de la seconde mi-temps, nous assistons à une lutte opiniâtre entre les deux irrascibles antagonistes. Cela nous vaut des situations épiques devant les buts, où les gardiens se dépensent sans compter. Mais rien ne sera marqué et tout le monde croit déjà au match nul, lorsque à l'ultime seconde Roussy obtient le but de la victoire.

Le football pratiqué n'a jamais dépassé une honnête moyenne. Sierre possède un instrument, dont l'énergie est la qualité maîtresse. Les visiteurs ont rassemblé toutes leurs valeurs en défensive alors que la ligne d'attaque ne fut guère brillante. Sartorio, Giachino I, Rubin et Monnay sortirent du lot. Au FC Sion, la ligne d'attaque n'a pas pu faire sauter le verrou adversaire. Héritier, toujours calme, Barberis, travailleur infatigable et Genevaz firent honneur à leur réputation.

L'arbitre de ligue nationale A, M. Tschopp de Delémont n'a pas été assez mobile et a nettement manqué d'autorité pour un derby de ce genre.

Malaises dus à la constipation

La dragée Franklin, prise le soir, agit pendant la nuit, facilite la digestion, débarrasse l'intestin. Plus de malaises le matin au réveil, vous voici fort et dispos. Toutes pharmacies et drogueries : Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

CHAMPIONNAT SUISSE

LIGUE NATIONALE B

Locarno - Schaffhouse	1-0
Lugano - Soleure	3-0
Wil - St-Gall	2-2

PREMIERE LIGUE

Boujean - Union	7-2
Etoile - Vevey	0-4
Forward - Central	6-0
Monthey I - Martigny I	0-3
Sion I - Sierre I	1-2
La Tour - Montreux	0-1

Par sa nette victoire sur Monthey, Martigny passe en tête du classement en compagnie de Montreux, qui a pris difficilement le meilleur sur La Tour. Quant au grand derby du centre, disputé à souhait, il a tourné — au tout dernier moment — à l'avantage des Sierrois. Voilà une victoire qui vient à point. Les autres parties se sont terminées par des scores élevés, puisque entre trois matches, 17 buts ont été marqués contre 2 encaissés. Les cinq derniers du classement ont tous perdus. Par conséquent, la scission est faite au sein du groupe.

Nous félicitons tout spécialement le Martigny-Sports de son succès et nous somes certains qu'il sera difficile de le déloger de son poste de leader.

DEUXIEME LIGUE

Chailly I - Chippis I	3-1
Sierre II - Saxon I	1-2
Vignoble I - Aigle I	1-2
Vevey II - Pully I	0-6

Par sa victoire, Aigle consolide sa position de dauphin, quant à Chailly, il profite de la défaite de Vignoble pour lui passer devant au classement. Pully a infligé une sévère correction à Vevey II et Sierre II, battu par Grône, prend possession de la lanterne rouge.

TROISIEME LIGUE

Grône I - Châteauneuf I	2-1
Vétroz I - Sion II	3-2
St-Maurice I - Leytron I	2-0
Martigny II - Monthey II	3-0(forfait)
Muraz I - Fully I	3-2
Bouveret I - Vouvry I	0-2

En troisième ligue, nous assistons à la défaite des deux champions de groupe. En effet, Sion II a trébuché à Vétroz et Leytron s'est fait battre à St-Maurice. Vétroz passe ainsi en tête et Saint-Maurice rejoint Leytron. Châteauneuf subit une nouvelle défaite tandis que Muraz enregistre une victoire qui lui permet de garder le contact avec les premiers.

QUATRIEME LIGUE

Montana I - Lens I	3-5
Ardon II - Riddes I	0-3
Leytron II - Conthey I	4-2
Vétroz II - Châteauneuf II	0-5
Saxon II - Fully II	3-1
Troistorrents I-St-Gingolph I	0-2
Martigny III - Evionnaz I	3-2
Vernayaz II - Monthey III	2-3

Lens obtient une belle victoire à Montana et se trouve seul en tête.

JUNIORS A (groupe intercantonal)

Monthey I - ES Malley I	6-1
Martigny I - Vevey I	1-2

JUNIORS (deuxième série)

Lens I - Grône I	1-11
St-Léonard I - Sierre II	2-1
Viège I - Chippis I	9-0
Chamoson I - Vétroz I	5-1
Conthey I - Saxon II	0-4
Châteauneuf I - Chamoson II	3-3
Muraz I - Fully	4-1

Match amical Sion I - Ardon I 7-1. P. M.

MATCHES D'ENTRAINEMENT

Servette - Neuendorf Coblence	5-3
Bienne - Sélection étrangère	1-4

LES TIPS JUSTES

1 1 x 2 2 2 1 1 2 2 1 1

Championnat valaisan de cross et d'estafettes à Chalais

Ce championnat bénéficia d'un temps splendide et d'une organisation minutieuse.

En catégorie A, la victoire revint au Fribourgeois Jeannotat qui surprit par son aisance alors que Truffer triomphait en catégorie B.

L'équipe d'Ardon remporta la 1re place à la course d'estafettes disputée à travers le village.

Voici les résultats complets de cette jounée.

Pupilles :

1. Perruchoud Frédy, Chalais	2' 46"
2. Follonier Emeran, Chalais	2' 48"
3. Antille André, Chalais	2' 49"
4. Devanthéry Jean-Luc, Chalais	2' 55"
5. Rudaz Michel, Chalais	3' 12"
6. Zufferey Emile, Chalais	3' 20"
7. Rudaz Gérald, Chalais	3' 20"

Cross catégorie B.

3 km.

1. Truffer Otto, Viège	10' 24"
2. Moos François, Ayent	10' 25"
3. Main Jean-Paul, Chalais	11' 35"
4. Costa Ernest, Naters	12' 08"
5. Rey Irénée, Montana	12' 31"
6. Salzmann Walter, Viège	12' 40"
7. Amsler Jacquy, Martigny-Ville	13' 13"
8. Tapparel Fernand, Montana	13' 25"
9. Cordonnier Denis, Montana	13' 57"

Cross catégorie A.

4,500 km.

1. Jeannotat Yves, Fribourg et Sion	14' 29"
2. Moos Roger, Ayent	15' 12"
3. Tennisch Anton, Naters	15' 31"
4. Troillet Roland, Le Châble	15' 43"
5. Sierro Gilbert, Sion	16' 06"
6. Truffer Anton, Eyholz	16' 17"
7. Salamin Arsène, Sierre	16' 27"
8. Franc Robert, Martigny-Ville	16' 45"
9. Lendmann Otto, Viège	16' 53"
10. Muyldermans Etienne, Sierre	17' 04"
11. Jordan Markus, Naters	17' 15"
12. Rouge Robert, Martigny-Ville	17' 47"

3 abandons.

Estafette équipe de 5 coureurs.

600 - 400 - 200 - 200 - 100 mètres.

1. Ardon, 3' 37" ; 2. Sierre I, 3' 47" ; 3. Martigny-Ville, 3'58" ; 4. Motan-Ayent, 4' ; 5. Sierre II, 4' 05" ; 6. Chalais, 4' 12".

CONCOURS D'ELEGANCE A AARAU A L'OCCASION DU CONCOURS HIPPIQUE
Toutes les grandes maisons de couture de Suisse ont présenté leurs modèles

A gauche : **Charmante robe d'après-midi, simple, garnie de petits boutons sur le devant ; un manchon de fourrure noire l'accompagne.**

Au centre : **Robe d'après-midi de ton nuancé, sur laquelle se porte ce ravissant manteau de lainage, avec col et poignets garni de renard bleu.**

A droite : **Pour les jours plus froid, robe chaude en lainage, jupe foncée et corsage clair, se porte avec une veste de même tissu que la jupe, doublée de fourrure.**

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Lundi, mardi et dimanche 18 à 17 heures :

« Le mystère de l'entraîneuse ». Une passionnante énigme policière réservée aux adultes.

Interdit sous 18 ans.

Mercredi 14, à 20 h. 30 :

Sur scène, un programme complet de variétés avec les incomparables **« Quatre Barbus »**, grand prix du disque et de la radio et de nombreux autres artistes.

Extrait de la critique :« Voici un quatuor de fantaisistes qui est monté en flèche. Ils détaillent leurs chansons avec une verve si comique qu'elle doit emporter les esprits les plus rétifs à l'humour. »

(La Tribune de Genève)

Prix des places : 4.40, 3.30, 2.75. Location : Librairie Gaillard (tél. 6 11 59).

Dès jeudi : Le nouveau succès du cinéma franco-italien avec Yvonne Sanson, Françoise Rosay et Frank Villard : **« Wanda la Pécheresse ».**

Cinéma REX, Saxon

Jeudi : **« Le mystère de l'entraîneuse ».**

Dès vendredi (dim., matinée à 14 h. 30) : **« Coiffeur pour dames ».** Le triomphe de la bonne humeur avec **Fernandel** dans le rôle savoureux du « Napoléon » de la coiffure.

PLACES VACANTES POUR APPRENTIS COMMIS DU SERVICE DES GARES

Les **Chemins de fer fédéraux suisses** engageront au printemps 1954 des apprentis commis pour le service des gares.

Conditions requises :

a) Etre de nationalité suisse. Age : 17 ans au moins le 31 décembre 1954, 25 ans au plus au moment de l'entrée en service ;

b) Jouir d'une parfaite santé, posséder une ouïe et une vue suffisantes, ainsi qu'un sens normal des couleurs ;

c) Bonne instruction scolaire (école d'administration ou de commerce, en tout cas école secondaire ou de district, ou école équivalente) ; connaissance suffisante d'une deuxième langue officielle que l'administration désignera selon les besoins du service. La préférence sera donnée aux candidats qui, à aptitudes égales, savent d'autres langues.

Les candidats devront subir un examen d'admission et se soumettre ensuite à la visite d'un médecin attitré de l'administration.

L'apprentissage dure deux ans.

Offres de service : Les candidats doivent s'inscrire pour le 17 novembre 1953 à une division de l'exploitation des chemins de fer fédéraux (Lausanne), par lettre manuscrite à laquelle ils joindront leur acte de naissance ou d'origine, une photographie, tous leurs certificats scolaires (bulletins de notes) et tous les autres certificats relatifs à leur activité professionnelle antérieure. Ceux qui sont astreints au service militaire enverront en outre leur livret de service. Les divisions de l'exploitation fourniront, sur demande, tous renseignements complémentaires.

Direction générale des CFF.

Comment expliquez-vous cela ?

Les motocyclistes savent combien il est difficile d'arrêter une moto en pleine course. Ils se rendent également compte que les conducteurs, comme les passagers du siège arrière, sont constamment exposés à de grands dangers. Malgré cela, de nombreux motocyclistes sillonnent les routes comme des bolides — et il ne passe pas de jour sans qu'un motocycliste se tue ou tue l'un de ses semblables.

Les usagers de la route honnêtes et raisonnables — il s'en trouve heureusement ! — ont compris qu'il est de leur intérêt de ne jamais mordre à gauche de la ligne de sécurité tracée au milieu de la chaussée. Mais on rencontre bien trop souvent des véhicules stationnés si malencontreusement qu'il est positivement impossible, même au conducteur le plus prudent ,de tenir compte absolument de ces lignes de sécurité.

J'ai cherché à savoir ce qui nous enlève le plus de temps et j'ai trouvé que ce sont les mauvaises pensées.

Les obstacles aiguillonnent l'espérance. Lavater.

VEL* fait resplendir la vaisselle –

plus besoin de frotter longtemps ni d'essuyer

* VEL est doux pour vos mains.
Fr. 1.—, 2.50 et 5.50, en vente partout.

64 Colgate-Palmolive S. A. Zurich

GPT-2318

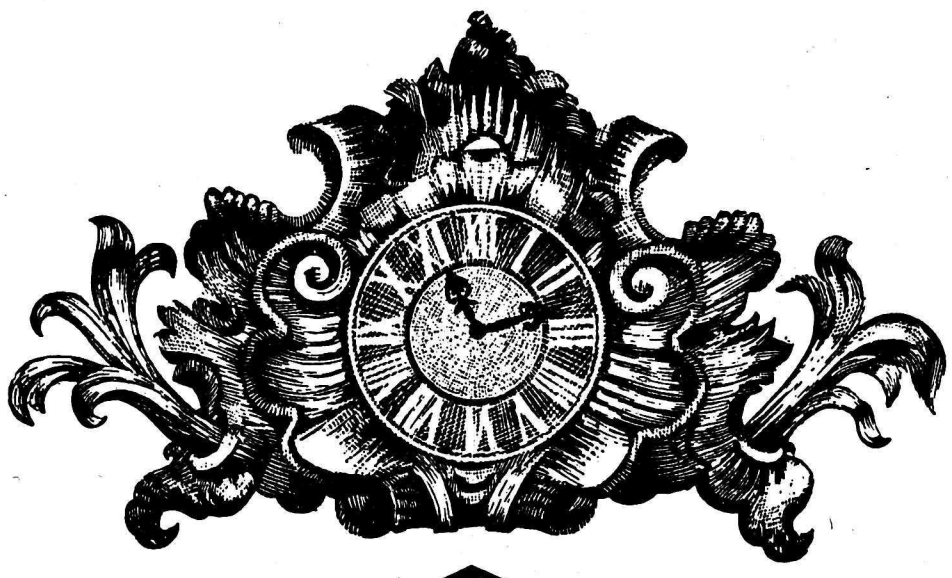

TAUNUS

Gagne du temps à toute heure

Idéale pour le travail
Se surpasse dans les conditions routières difficiles
La conduire est un plaisir
Performances concluantes
Consommation minime
Spacieuse et économique.
Forme élégante qui ne se démode pas
L'équipement intérieur, du meilleur goût, fait de la TAUNUS une petite voiture de luxe.

FORD 1903 50 1953

Caractéristiques techniques:
Moteur 4 cylindres 6 CV/impôt avec soupapes réglables
Boîte à vitesses synchronisées avec levier sous volant
Spacieuse voiture de 4-5 places, avec coffre à bagages géant
Longueur: 4,07 m
Largeur: 1,58 m
Hauteur: 1,55 m
Empattement: 2,48 m

Prix depuis Fr. 7135.-
conditions de paiement avantageuses
(Levier sous volant)

FORD MOTOR COMPANY

NOS MARQUES: **TAUNUS - CONSUL - ZEPHYR-SIX - VEDETTE - FORD - MERCURY - LINCOLN**

Sion : Kaspar Frères

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous FORD

Délégué : O. Gehriger, Zurich

ON DEMANDE

apprenti coiffeur

messieurs

S'adresser :
Salon de Coiffure Marius Favre, Martigny.

VW

Luxe 1953

A vendre une VW luxe, neuve, dernier modèle.
Prix : Fr. 5.900.—.

GARAGE LUGON
ARDON
Tél. : 4 12 50

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

BÉGAIEMENT

Troubles d'élocution
Correction de „S"

Les consultations pour les traitements orthophoniques pour enfants et adultes auront lieu le 19 octobre 1953, à **SION** et **MARTIGNY.**

Les intéressés sont priés de demander prospectus et renseignements à la direction de l'**INSTITUT D'ORTHOPHONIE à LAUFENBURG** (Argovie) — Tél. (064) 7 32 26.

Commerçants !

Soutenez nos petites industries !
Insignes, cendriers et assiettes-souvenirs, lots de série, à la

Poterie Valaisanne — Sierre

Tél. 5 17 90

UN RETOUR SENSATIONNEL à Lausanne ! au

Au Comptoir Suisse

DU 29 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

HOLIDAY ON ICE 1953

L'incomparable revue américaine de patinage, dans un spectacle éblouissant, **entièrement nouveau,** avec les meilleurs patineurs du monde et les champions olympiques 1952, le célèbre couple

FALK-BARAN 125 artistes — Plus de 1000 costumes
LE PLUS BEAU SPECTACLE DE L'ANNEE !

Location dès le 14 octobre chez FŒTISCH Frères S.A., Caroline 5, LAUSANNE, et dans les principaux centres romands.
On retient des places à MARTIGNY, à la Librairie Gaillard ;
à SION, chez Hallenbarther & Cie ;
à MONTHEY, au Bazar Arlettaz.

SD 70

Robe ravissante - Nouvelle forme épatante!

Semblable aux dernières créations de Paris, le savon SUNLIGHT double-morceau vous enchantera par sa nouvelle forme, elle se moule litéralement sur vos mains. Le savon SUNLIGHT d'un parfum si discret donne à votre corps cette sensation réconfortante de fraîcheur et de propreté. Sa superbe mousse, fine et pure, assure à votre peau les soins les plus doux.

Deux morceaux plus grands!
Maintenant en forme de savonnette!
Et d'un prix avantageux!

Vente aux enchères

Les héritiers de Mlle Rosalie ZUM-OFFEN exposeront en vente aux enchères publiques, au Café du Midi, à MONTHEY, le **mercredi 14 octobre prochain,** à partir de 14 h. 30, l'immeuble suivant :

Parcelles N° 118 à 121 : **Maison d'habitation et places.** Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Me Maurice DELACOSTE,** avocat, à **Monthey.**

ON CHERCHE
pour entrée au plus tôt

JEUNE FILLE

libérée des écoles, pour nettoyages et aide au magasin.

S'adresser à la **Société Coopérative de Consommation,** à **Saint-Maurice.**

A VENDRE

A MARTIGNY-VILLE :

terrains à bâtir

A SAXON :

propriétés arborisées

A CHAMPEX-LE-LAC :

magnifique chalet meublé

Pour traiter, s'adresser à **Me Edouard MORAND,** notaire à **Martigny-Ville.**

LE PROGRAMME de Sottens

MARDI 13 OCTOBRE

7.00 Culture physique — 7,15 Informations — 7.20 « Valse du Diable », C. Bazin ; concert matinal avec les Frères Jacques, André Claveau, l'orch. Armand Bernard — 11.00 Soldats tessinois — 12.15 Le quart d'heure de l'accordéon — 12.30 La route aux jeunes — 12.45 Inf. — 12.55 Vive la fantaisie ! (musique et chansons) — 13.30 Une version nouvelle du « Carnaval des Animaux », St-Saëns — 16.30 Thé dansant — 17.00 Musique française — 17.30 Sonate, que me veux-tu ? — 17.55 Une suite de Kabalevsky : « Les Comédiens » — 18.15 Le pianiste Hans-Arno Simon et ses rythmes — 18.30 Cinémagazine — 18.55 Le micro dans la vie — 19.15 Inf. — 19.25 Le miroir du temps — 19.50 Le forum de Radio-Lausanne — 20.10 Refrains d'hier à la mode d'aujourd'hui — 20.30 « Marée d'automne », pièce en 3 actes de Daphné du Maurier — 22.15 « Esquisses nordiques », Delius — 22.30 Inf. — 22.35 Quel est ce bateau-là ? — 23.05 Nocturnes et Sérénades.

MERCREDI 14

7.00 Gymnastique — 7.10 Deux chansons de Charles Trenet — 7.15 Informations — 7.20 « Les patineurs », Meyerbeer — 9.15 Une leçon de diction — 9.45 Oeuvres de C.-M. von Weber — 10.40 Danses de Galanta, Zoltan Kodaly — 11.00 « Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg », Wagner — 11.45 Refrains et chansons modernes — 12.15 « Accélération » de Johann Strauss — 12.25 Le rail, la route, les ailes — 12.45 Inf. — 12.55 Non Stop (musique variée) — 16.30 « Schwarztorwellen », émission musicale variée) — 17.30 La rencontre des isolés — 18.00 Le rendez-vous des benjamins — 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations — 19.25 Point de vue de la Suisse — 19.35 Refrains des quat'saisons — 19.50 Questionnez, on vous répondra — 20.10 Rendez-vous — 20.30 Le mercredi symphonique — 22.30 Nouvelles du monde des Lettres — 22.30 Inf. — 22.35 Les Nations Unies — 22.40 Pénombre... (variétés musicales).

Sensationnel !

UNE VOITURE POUR

Fr. 2.—

1 Renault « Champs-Elysées »

1 FIAT TOPOLINO

1 SCOOTER

ET NOMBREUX AUTRES LOTS D'UNE VALEUR DE

Fr. 15.000.—

TOMBOLA

en faveur du tourisme et du sport automobile en Valais

● TIRAGE : 14 novembre 1953 ●

BILLETS EN VENTE PARTOUT

le café de malt Kneipp

a trouvé, comme toutes les grandes trouvailles, des imitateurs. Mais quand on connaît la tête familière et sympathique de l'abbé Kneipp, on apprécie encore d'avantage la qualité vraiment supérieure de son café de malt. Celui-ci est si bon et avantageux, que le nombre de ses consommateurs augmente de jour en jour.

et les 500 grammes ne coûtent que Frs. 1.40

ON CHERCHE un

monteur en chauffage central sanitaire

Place à l'année, entrée immédiate. Faire offres à : **Marcel KAMMERZIN, chauffage central, sanitaire SION, « Les Cyprès »** — Tél. (027) 2 27 02 après 19 h.

Contre *les rats et les souris* **NORAT** Siegfried

VITA

Chaque jour

ouvrable de la semaine, 25 assurés de la « VITA » en moyenne consultent préventivement un médecin de leur choix à nos frais

« VITA »

Compagnie d'Assurances sur la Vie

Agence générale du Valais

Marcel MOULIN — Martigny

Tél. (026) 6 12 45

menuisier-traceur manœuvre

sont demandés tout de suite, place stable. — S'adresser : **MENUISERIE PORCELLANA** MARTIGNY

ON ENGAGERAIT une

apprentie coiffeuse

S'adresser à « **Coiffure et Beauté** », **Jules CORTHEY, Martigny.**

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : **« offres écrites »** ou s'adresser **par écrit**, etc...

CONCORDIA MERREL

• Le Sauvage apprivoisé •

Adapté de l'anglais par E. DE SAINT-SEGOND

LE SAUVAGE APPRIVOISÉ **42**

— Oui, Janet, j'ai eu une entrevue avec Prudence Pring et elle m'a raconté l'histoire la plus absurde, la plus invraisemblable...

Janet sentit le vent de la catastrophe passer sur son visage mais, faisant appel à toute son énergie, elle continua à regarder Agathe de son air le plus innocent. Se rendant compte qu'il était inutile d'espérer provoquer chez Janet des manifestations extérieures de nature à la confondre, Agathe se décida à abattre son jeu :

— Prudence Pring m'a certifié qu'elle vous avait aperçue, ce matin, sur la plage de l'île... Vous dormiez profondément, dans les bras d'un homme assis à vos côtés !... Et cet homme, ajouta-t-elle après une pause, n'était pas Edouard !

Agathe croyait triompher, mais le silence obstiné de sa victime l'exaspéra :

— Eh bien ! n'avez-vous rien à dire pour votre défense ? demanda-t-elle avec colère.

— Absolument rien ! riposta Janet d'un air dégagé... Et vous, qu'avez-vous répondu à Mlle Pring ?

— Je ne lui ai pas caché ma surprise qu'elle se permit de formuler une aussi grave accusation contre vous, la fiancée d'Edouard !

— Néammoins, si j'en juge par votre manière d'être, vous y avez ajouté foi ?

Agathe répondit :

— J'ai dû me rendre à l'évidence. Mlle Pring m'a fourni des renseignements circonstanciés.

— Dans ce cas, elle a dû identifier l'homme qui m'accompagnait et vous le nommer, insista Janet tout en grignotant nonchalamment une tartine.

— Non, elle ne l'a pas reconnu, avoua Agathe : il s'agit, évidemment, d'un étranger à notre clan... C'est, précisément, l'ignorance de Mlle Pring qui a éclairé ma lanterne !

Janet faillit étouffer, en avalant un morceau de pain grillé aux arêtes aiguës. Après un moment, elle retrouva la respiration et demanda :

— Et quel est ce mystérieux individu ?

— Christophe Brent !... De tous vos invités, c'est le seul que Mlle Pring ne connaissait pas !

— Puissamment déduit ! commenta Janet d'un ton ironique... Agathe, quel malheur que vous ne soyiez pas affiliée à la police de Sûreté.

— Rira bien qui rira la dernière ! Soyez sûre que cette affaire n'en restera pas là. C'est très probablement avec Brent aussi que je vous ai surprise, en train de vous laisser embrasser !

— Je suis certaine que je perdrai mon temps, en essayant de vous faire changer d'avis : je m'abstiendrai donc de discuter avec vous.

— C'est plus prudent, en effet ! Si vous étiez en mesure de le faire, il y a longtemps que vous m'auriez infligé un démenti ! Pas plus que moi, d'ailleurs, vous n'avez, sans doute, d'illusions sur la valeur morale de Brent !

— Ah ! voici du nouveau ! s'écria Janet. D'où tenez-vous donc *vos* renseignements confidentiels sur le compte de Brent ?

Les hostilités s'engageaient, maintenant, sur un autre terrain.

Soudain, Janet se remémora l'expression des yeux d'Agathe au moment où celle-ci pénétrait dans la salle du souper, au bras de Brent : le maigre visage, devenu translucide, irradiait sous l'action d'une flamme intérieure. Evidemment, Agathe n'était pas restée insensible au charme complexe de Brent qui, de son côté, avait encouragé ce flirt... Janet était persuadée, d'ailleurs, que l'attitude de Brent lui avait été inspirée par le désir de la taquiner. Tout devenait plus clair : l'indignation d'Agathe ne provenait pas seulement du fait que la fiancée d'Edouard se trouvait compromise, mais aussi que Brent fût le complice de cette trahison. Cette hypothèse donna confiance à Janet et elle décida de rendre coup pour coup.

LE SAUVAGE APPRIVOISÉ **43**

Agathe releva l'insinuation de Janet :

— Je ne sais rien de Brent, en dehors des bruits que la rumeur publique colporte, riposta Agathe en rougissant jusque dans le blanc des yeux. Il a la réputation de faire la cour à toutes les jeunes filles qu'il connaît à peine. J'aurais pu ajouter mon témoignage... D'autre part, je pourrais décrire les moyens auxquels vous avez recours pour attirer les hommes !

Sur ces mots, Agathe se leva et se mit à marcher de long en large dans la chambre, en furetant dans tous les coins... Elle reprit, d'un air pincé :

— Votre attitude hautaine n'est vraiment pas de mise. Vous ne pouvez même pas opposer un démenti aux faits précis rapportés par Mlle Pring.

Janet ne se laissa pas démonter et riposta :

— J'estime, Agathe, que je n'ai pas de comptes à vous rendre. Mettez-vous bien dans la tête que ma manière de me comporter ne vous concerne en rien. Occupez-vous de vos propres affaires !

— De mieux en mieux ! Mais attendons la fin. Je ne vous lâcherai pas !

Finalement, Agathe se décida à partir. Janet s'étendit d nouveau dans son lit pour réfléchir aux meilleurs moyens de briser l'attaque qui se préparait. D'abord, elle se trouva en face d'une confusion inextricable d'idées contradictoires, puis, peu à peu, deux points se dégagèrent : premièrement, elle comprit qu'il ne pouvait plus être question, pour elle, d'épouser Edouard Gill quand bien même celui-ci y serait encore disposé ; en second lieu, il y avait urgence d'aviser Brent du scandale qui était suspendu sur leurs têtes. Cette dernière conclusion eut pour effet immédiat, d'obliger Janet à se lever en hâte et à terminer promptement sa toilette. Une fois habillée, elle descendit l'escalier avec toutes les précautions possibles pour éviter de faire le moindre bruit, car elle appréhendait de rencontrer quelqu'un avant d'avoir pu gagner la porte de sortie. Que deviendrait-elle si Edouard se trouvait sur son chemin ?... Mais comme elle arrivait au bas de l'escalier, Gill sortit de la salle à manger. Ayant décidé de partir dès le matin pour Londres, il s'arrêta devant une banquette du hall où ses valises et son pardessus avaient été déposés. Le cœur de Janet battait à se rompre et elle se préparait à remonter précipitamment l'escalier... A ce moment, Gill leva les yeux et l'aperçut... Son visage devint livide et, avec un cri étouffé, il prononça le nom de Janet.

— J'ai retardé mon départ, afin de vous parler... Agathe m'a tout raconté..., balbutia-t-il enfin en se dirigeant d'un pas rapide vers la jeune fille...

Prise d'effroi Janet remonta à reculons les trois dernières marches et du haut de ce bastion improvisé, elle trouva le courage de signifier à Gill, dans un murmure confus, qu'elle ne pouvait pas l'épouser !... Il chancela, comme foudroyé. Il avait envisagé diverses solutions possibles à la tragique situation : il était prêt, malgré l'opposition d'Agathe, à écouter les aveux de la coupable et même à lui pardonner mais il n'avait jamais imaginé que la rupture de leurs fiançailles serait provoquée par Janet. Il se refusait à accepter cet arrêt. Il se rapprocha d'elle avec un geste d'imploration et essaya encore de plaider sa cause, en mots entrecoupés à peine intelligibles... La vue de ce visage défiguré par l'émotion bouleversa Janet, mais elle demeura inflexible. Les larmes aux yeux, elle ôta sa bague et la lui tendit, en disant d'une voix qui tremblait un peu :

— Ma décision est irrévocable, Edouard, cher Edouard !... Je ne vous aime pas... Je n'aurait pamais dû accepter cette bague de fiançailles !... A quoi bon insister ?

Cette fois, Gill dut se rendre à l'évidence. Il se recula brusquement, furibond, haineux.

Temps agités ?...

Toujours calme grâce au CAFÉ HAG

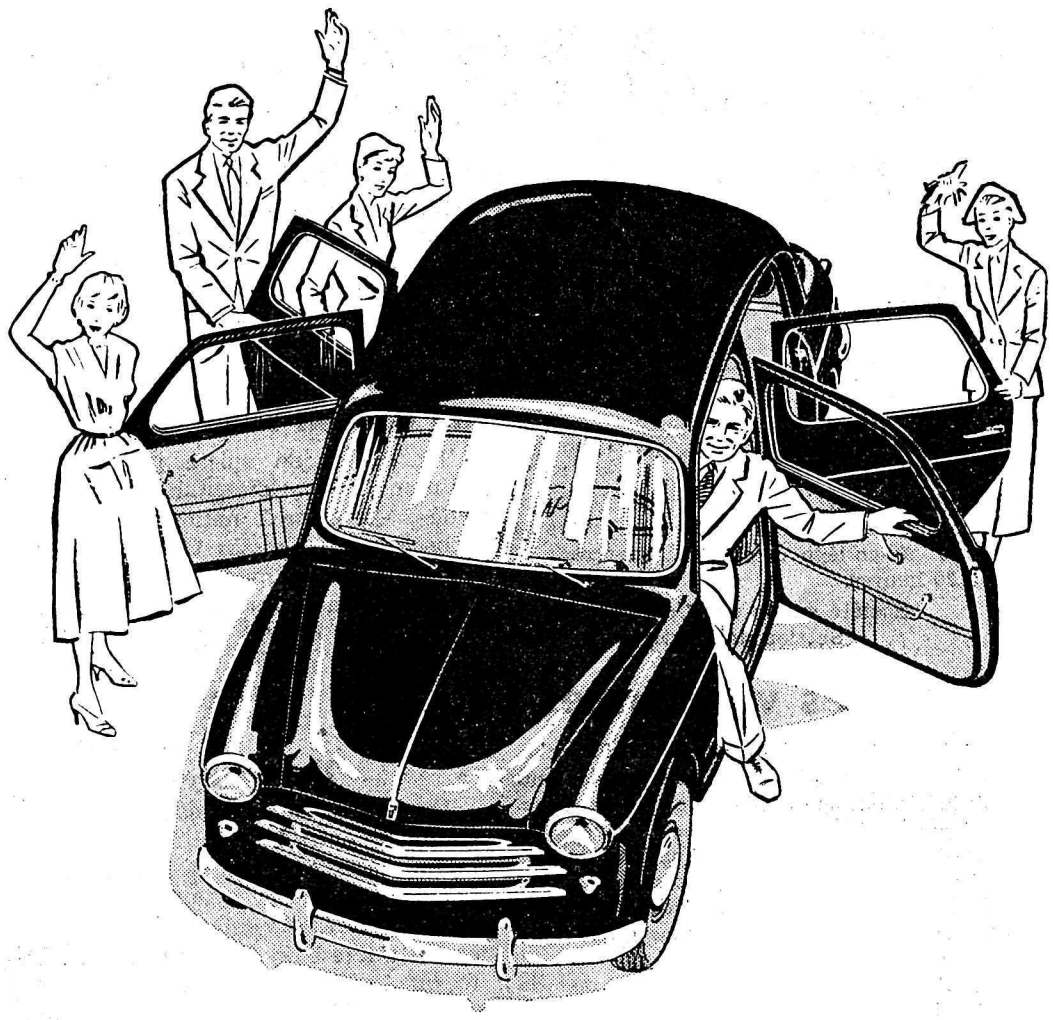

Vive ses 4 portes!

Combien n'en avons-nous pas vu et essayé, de ces 6 cv . . .

mais la 1100 FIAT... c'est tout autre chose!

Si jolie à voir, si confortable à habiter... la suspension est idéale, la tenue de route parfaite, le parcage si facile.

Et son moteur... quel brio, quelle souplesse, quel silence. Et qu'elle est plaisante à conduire avec ses **4 vitesses.**

Mais ce qui l'a emporté, pour nous, ce sont ses **4 portes et ses 4 glaces descendantes.** Nos trois passagers arrière peuvent entrer et sortir sans nous déranger et s'installer à leur aise en long et en large. Tout comme nous, ils respirent, ils voient de tous côtés, ils participent aux joies de la route, ils se sentent en liberté, et non pas enfermés, sacrifiés, bloqués comme souvent ailleurs. Pour eux et pour nous, c'est un point capital.

Nous avons bien fait de choisir une 1100 FIAT: elle est vraiment formidable!

FIAT 1100

6-36 cv. - 4-5 places
4 vitesses
8 l. aux 100 km.
Plus de 115 km./h.

dep. **6950** fr.

Sion : COUTURIER S. A. Tél. 2 20 77

Sierre : Garage International, Fam. Trivério ● **Martigny--Ville :** Garage Balma ● **Riddes :** Garage Louis Giovanolla
Monthey : Garage Armand Galla ● **Orsières :** Garage A. Arlettaz ● **Brigue :** Garage Heldner Frères

---

Grossesses

Ceintures spéciales depuis 22.50. **BAS A VARICES** avec ou sans caoutchouc, depuis 10.50 le bas. Indiquer taille et tour du mollet. Envois à choix.

R. MICHELL, Mercerie 3
Lausanne

Sportifs!

abonnez-vous au „Confédéré"

JE CHERCHE

JEUNE FILLE

pour le ménage. Entrée tout de suite. — Ecrire sous chiffres : 623 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

8.-18. Okt. St.Gallen einfach für retour

CANADA

MERCREDI 14 OCTOBRE 1953
à 20 h. 15

HÔTEL KLUSER & MONT-BLANC
MARTIGNY

Séance cinématographique
sur le CANADA, pays agricole
Entrée gratuite

CHAMPÉRY

VENTE D'IMMEUBLES

SAMEDI 17 OCTOBRE, à 17 heures, aura lieu au **Café du Centre, à Champéry,** la vente aux enchères d'**une propriété** comprenant un bâtiment de campagne non meublé en parfait état avec cuisine, deux chambres, cave, écurie, grenier et grange, ainsi que terrain attenant d'une surface de 6290 m².

Situation en bordure de la route du Grand-Paradis, rière Champéry.

Pour tous renseignements s'adresser au **tél. 4 41 50, à Champéry.**

Cinémas

ETOILE Martigny

Lundi 12, mardi 13 et dim. 18 à 17 h.
Une passionnante énigme policière
Le mystère de l'entraineuse
Mercredi 14 : Sur scène,
un grand spectacle de variétés avec
Les 4 barbus
et de nombreuses autres vedettes
Location : Librairie GAILLARD

REX Saxon

Dès JEUDI 15 :
Wanda la pécheresse

JEUDI 15 :
Le mystère de l'entraineuse
Dès VENDREDI 16 :
Une hilarité permanente avec
FERNANDEL dans
Coiffeur pour Dames

T. 6 11 54
T. 6 11 55

CINEMA ETOILE
MARTIGNY

MERCREDI 14 OCTOBRE, à 20 h. 30 :
Un grand spectacle de variétés
avec

LES 4 BARBUS

Grand Prix du Disque et de la Radio
et
de nombreux autres artistes

Prix des places : Fr. **4.40, 3.30** et **2.75**
Location : Librairie Gaillard, tél. 6 11 59

Exigez le Confédéré

DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS QUE VOUS FRÉQUENTEZ

Nos

BAS

pour le travail

BAS laine et coton bien renforcés, teinte mode	**2.95**
BAS pur coton côte 1 x 1 gris, noir, mode, article recommandé . . .	**3.25**
BAS coton renf. nylon côte Derby, beige et gris, article de bon usage . .	**3.90**
BAS laine et coton bien renforcé, en gris et teinte mode, en réclame .	**3.95**

DÉPOSITAIRES DES BAS PÉROSA

Grands Magasins
GONSET S.A.
MARTIGNY ● SAXON

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

SAINT-MAURICE

Vendanges

Les personnes qui possèdent des vignes sur le territoire de la commune de Saint-Maurice sont informées que la date des vendanges a été fixée au mercredi 14 octobre 1953.

L'Administration communale.

NENDAZ

Réunion de la Murithienne

le 18 octobre 1953

7.49 Arrivée à Sion du train partant de Lausanne à 6 h. 47.
8.01 Arrivée à Sion du train de Sierre.
8.00 Départ en autocar pour Nendaz.
9.15 Messe à la chapelle des Rairettes.
9.45 Départ pour l'alpe de Balavaux et la cabane (2200 m.).
12.30 Pique-nique vers le lac. Séance.
15.30 Descente par Tracouet-Châble-Plan, sur Haute-Nendaz.
18.00 Départ en autocar de Haute-Nendaz.
18.46 Départ de Sion du train de Lausanne.

Pour les billets collectifs de Lausanne, on peut s'inscrire chez Schaefer-Sports, en versant 10 fr. jusqu'au samedi 17 octobre, à 12 h.

Pour l'autocar, s'inscrire chez M. Mariétan, tél. (027) 2 24 19, Sion. Fr. 3.—.

Grave accident en montagne

Deux alpinistes de Montreux, M. Debrot et M. Feyler, s'étaient rendus hier dans les parages du Luisin dans le but de l'atteindre en suivant les arêtes depuis le col de Golette, lequel, on le sait. relie la Creusaz à Salanfe. Ils avaient grav une paroi lorsque l'un d'eux perdit pied et fut précipité dans le vide. Fort heureusement la corde était assurée, et c'est grâce à ce fait et au courage de M. Debrot, qui eut une main mutliée par la tenson de la corde, que M. Feyler ne fut pas tué. Ce dernier avait fait une chute de 15 mètres.

Alertée par des personnes qui avaient entendu l'appel au secours, une colonne fut promptement organisée et rentrait ce matin à 1 h. 30. M. Feyler a plusieurs côtes enfoncées et la colonne vertébrale fissurée, mais sa vie ne paraît pas être en danger. Il a été dirigé sur la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice.

MONTHEY

Grave accident de moto

Une moto conduite par M. Germain Manjat, sur laquelle avait pris place M. Marcel Es-Borrat. habitant tous deux la localité, arrivait de Collombey et se trouvait sur la place de l'Eglise lorsque plusieurs voitures qui les précédaient durent subitement ralentir pour croiser un camion en stationnement.

La moto s'enfila entre les autos et le camion et ses deux occupants furent projetés sur la chaussée. Grièvement blessés, on les transporta d'urgence à l'hôpital de Monthey.

SAVIESE

Un bel acte de camaraderie

Accomplissant son cours de répétition et étant en congé le dimanche 13 septembre, le tambour Anselme D. de Savièse descendait quatre à quatre son charmant village pour prendre le direct qui l'amènerait à Lausanne, à la découverte du 34e Comptoir suisse. En passant aux abords de la cathédrale, à Sion, distrait ou préoccupé par le rain qu'il pouvait manquer, il omit de saluer un colonel de la capitale, également en uniforme, qui lui remit rapidement les pieds sur terre en lui infligeant séance tenante dix jours d'arrêt au Château d'Aigle.

Quelque peu refroidi par cette douche « sédunoise » notre brave Savièsan remonta toutefois docilement pour l'appel du dimanche soir aux Monts Chevreuils où sa compagnie stationnait. Deux jours plus tard, soit après huit jours de service, on l'amenait à Aigle purger sa peine qui fut tout de même ramenée à cinq jours par la grâce du tout puissant colonel. La sévère punition accomplie, il n'avait plus qu'à regagner son domicile et à remettre à une autre année son cours de répétition qui ne comptait pas malgré les huit jours déjà faits !

Après pareille mésaventure on aurait pu croire avec raison que D. serait à jamais dégoûté du service militaire. C'était bien mal le connaître. La veille de démobiliser, soit le vendredi soir 25 septembre, la fanfare du bataillon se préparait à donner un concert à Martigny-Bourg quand les musiciens ne furent pas peu surpris de voir arriver leur ami D. **descendu spécialement de Savièse pour tenir, en civil, sa partition de tambour dans « sa » fanfare.**

Il est inutile d'ajouter que ses camarades le fêtèrent comme il le méritait et lui firent oublier, pour un moment, les vicissitudes de la vie militaire.

Cet acte spontané de camaraderie méritait d'être signalé. B.

Plantations et campagne de gazage 1953-54

Les directives suivantes sont valables dès le début de la prochaine campagne de plantation :

1. sont soumis au gazage tous les arbres fruitiers, à l'exception des abricotiers sur franc.
2. les abricotiers sur franc sont soumis à un contrôle visuel et marqués. Si toutefois du P. J. S. a été découvert sur la pépinière, les abricotiers qui en proviennent seront également gazés.

Seuls les arbres portant la marque de gazage ou de contrôle peuvent être plantés à demeure dans le canton ou exportés. Les arbres exportés doivent être accompagnés d'un passavant.

Les demandes de gazage ou de contrôle d'abricotiers doivent indiquer pour chaque cas le nombre d'arbres ; elles doivent être adressées à l'Office soussigné.

Office de lutte contre le Pou de San José.

MARTIGNY

Gym dames et pupillettes

Ce soir lundi, reprise des répétitions à la nouvelle halle de gymnastique. Toutes dames qui désirent pratiquer la culture physique afin de conserver la santé et... la ligne, sont priées de se présenter à 20 h. 30 au local.

Les pupillettes sont reçues dès l'âge de 8 ans.

Mme Collaud, monitrice, donne un cours d'exercices rythmiques et de jeux pour les pupillettes de 6 à 8 ans le jeudi après-midi, de 15 à 17 heures.

Les parents doivent présenter leurs fillettes.

Le Comité de l'Octoduria.

Chœur d'hommes

Les membres du Chœur d'hommes sont informés que les répétitions ne commenceront pas le mardi 13 octobre, mais le **mardi 20 octobre** prochain.

Cours de langues étrangères pour adultes

Grâce à des inscriptions suffisamment nombreuses, quatre cours sont ouverts au collège communal. Ce sont les suivants :

1. Allemand, 1er degré : ouverture vendredi 16 octobre, à 20 heures, salle No 3 ;
2. Allemand, 2e degré : ouverture mercredi 14 octobre, à 20 heures, salle No 3 ;
3. Anglais : ouverture jeudi 15 octobre, à 20 heures, salle No 3 ;
4. Italien : ouverture jeudi 15 octobre, à 20 heures, salle No 7.

Les personnes non inscrites, qui désireraient suivre l'un ou l'autre de ces cours, sont priées de se présenter au collège communal, mercredi 14 octobre, à 20 heures.

Société suisse des Commerçants. Section de Martigny.

La fête des vendanges

Comme à l'accoutumée, elle a attiré hier dimanche, la foule à Plan-Cerisier, là-haut dans le vignoble, dans cet endroit idéal pour une manifestation de ce genre.

Comment pourrait-il en être autrement ? Surtout en ce moment où l'on peut admirer, tout au long du parcours de La Croix à Plan-Cerisier, les ceps qui sont chargés de beaux raisins vermeils qui donneront certainement une fine goutte pour le plus grand bien des producteurs et des consommateurs.

Les productions des deux groupes folkloriques de Martigny-Combe et de Lausanne ont été appréciées, applaudies et bissées par l'assistance nombreuse qui les a vu évoluer avec une aisance remarquable.

La « Chanson de Lausanne », d'une pureté et d'une clarté parfaite, a charmé les oreilles les plus fines. Que ces aimables chanteurs soient remerciés et félicités.

La fête des vendanges et du vin 1953 est déjà pasée. Elle laissera un bon et durable souvenir à tous ceux qui y ont participé. Il nous reste plus qu'à chanter ce refrain :

Oui, c'est le bon vin, c'est cette liqueur chérie,
C'est le bon vin...
C'est le bon vin qui nous rend la vie,
C'est le bon qui nous met en train !

C'est sur cette note gaie que nous aimons à terminer ce bref compte rendu de la mémorable journée du 11 octobre 1953. P. R.

Moulins à vent...

La « Voix Ouvrière » est décidément rédigée par une bande de farceurs impénitents. Ne parlons même pas de cette dernière attaque virulente contre les Nicole père et fils, valets des capitalistes — c'est ainsi qu'est qualifié l'ex-rédacteur que longtemps les suppôts de Moscou encensèrent avec dévotion ! Non, il y a d'autres choses encore à ajouter, témoin ces lignes ayant trait « à la situation misérable des ouvriers des Travaux publics de la commune de Monthey et aux balayeurs ». Depuis que la « Voix Ouvrière » dispose dans notre ville des services d'un vendeur correspondant illuminé et sincère, la voilà tâchant « d'éperonner » à qui mieux mieux tout ce qui se présente, qui n'est pas dans le camp des seuls vrais et authentiques prophètes. A croire que tout n'est qu'ombre et brouillard avant que surgissent les premiers et pâles rayons de l'astre marxiste.

Ainsi donc, on ne connaît nulle part ailleurs des ouvriers aussi mal traités qu'à Monthey. Rémunération lamentable, travail de forçat, c'est tout juste si les lecteurs attendris de la « Voix Ouvrière » ne sont pas priés de verser quelques larmes réglementaires sur des compagnons pareillement malchanceux.

Ce qui nous étonne toutefois est de constater combien est aiguë la compétition lorsqu'il s'agit d'engager du personnel dans les services de la commune. Mais enfin, poursuivons...

Or donc, nous avons appris que pour se défendre, les ouvriers de la commune se sont syndiqués. C'est leur droit, personne ne songerait à y trouver à redire. Dans notre monde idiot, les associations, que ce soit de patrons ou d'ouvriers, de contemporains ou de consommateurs de chewing-gum, finissent par effacer toute personnalité. Mais c'est une autre histoire qui n'a rien à voir avec l'objet de cet article.

Pourtant, c'est un peu pénible comme impression d'apprendre que le syndicat en cause est fortement dominé par les popistes, et qu'un des conseillers municipaux appartenant à la fraction socialiste serait à l'origine de revendications non encore précisées. On verra bien venir.

Les premières constatations montrent que cette agitation sourde et peu franche — jamais les organes de la commune ne furent saisis de la moindre réclamation émanant des ouvriers — est le fait de quelques meneurs parmi lesquels ne se trouvent pas les meilleurs ouvriers, mais en tous cas les plus bruyants.

Il vaut la peine d'écrire quelques mots sur la politique sociale de la commune dans ce domaine. Les ouvriers à capacité de travail entière touchent un salaire horaire de Fr. 2.— à 2.50 selon leurs moyens. La journée de travail est de 9 heures. Les heures supplémentaires reçoivent un supplément de 25 %. A ceci s'ajoutent les allocations familiales et d'automne. Les fêtes chômées annuelles payées sont au nombre de 6, et à partir de la quinzième année de travail, les ouvriers ont 18 jours de congé. A part cela, les ouvriers de la commune sont au bénéfice de caisses de chômage, de maladie avec participation de la commune, et d'accidents. Ajoutons encore que la commune a fait édifier des vestiaires modèles avec installations de douches individuelles à l'intention de son personnel.

La « Voix Ouvrière », toujours à la recherche de « sa » vérité, écrit également que les balayeurs doivent travailler à des heures inhumaines, qu'enfin c'est une situation intenable. Il est vrai que pour faire la toilette d'une ville, tout au moins des quartiers fréquentés, le petit matin est le meilleur moment de la journée. C'est pourquoi une équipe commence son travail à 5 heures, parfois à 6 heures, et à 14 ou 15 heures, ces gens sont libres. Y a-t-il quelque chose d'anormal à cela ?

Le personnel de la commune se compose de main-d'œuvre à capacité de travail entière et de personnel handicapé par des infirmités, mais pouvant tout de même accomplir certaines tâches. Cette dernière catégorie, qui touche un salaire inférieur, est soutenue en revanche par le Service social de la commune. C'est faire œuvre humanitaire, alors que ces mêmes personnes ne pourraient trouver ailleurs un emploi.

Les divagations de la « Voix Ouvrière » devraient donc s'exercer plus utilement — pour autant qu'on puisse appliquer au journal moscovite un pareil terme — sur des réalités et non sur des fantômes. Il eût mieux valu que ce correspondant fantaisiste s'adressât directement aux organes compétents qui lui auraient fourni tous renseignements utiles au lieu d'accumuler les contre-vérités sur sa feuille.

Il y a quelque temps, une certaine tendance s'était manifestée au sein de l'Exécutif communal pour modifier l'actuelle ligne de conduite de nos Travaux publics. Et nous nous demandions s'il ne vaudrait pas mieux pour la commune d'entretenir une équipe très restreinte de spécialistes pour effectuer les travaux urgents, de congédier le personnel actuellement employé et de confier à des entrepreneurs de la place ce que cette équipe accomplit actuellement. Le marché du travail étant très favorable, il est évident que nous pourrions sans peine trouver de l'emploi à Monthey même pour ces ouvriers.

Peut-être que toutes les difficultés que l'on veut susciter actuellement aux organes communaux, alors que ces derniers n'ont aucun reproche à encourir, risquent fort de faciliter la prise d'une pareille décision. L'avenir permettra de juger.

A NOTRE STATION D'ENTOMOLOGIE

Nous apprenons que le chef du ministère de la production végétale du Ceylan, qui s'intéresse particulièrement à la lutte contre les parasites des plantes, est actuellement en Valais et qu'il est accompagné dans ses tournées par le directeur de notre station d'entomologie.

Une commission du Conseil national en Amérique

La délégation suisse pour le congrès de l'Union interparlementaire, composée du président du Conseil national Holenstein et des conseillers nationaux Conzett, de Senarclens, Bringolf et Boerlin, est arrivée à New-York par l'avion de la Swissair. A leur descente d'avion, les délégués étaient attendus par M. Gred Gygax, consul général de Suisse à New-York. Quelques heures après, ils ont continué leur voyage en direction de Washington.

Un coup... vache

Un curieux accident est survenu sur la route cantonale entre Mariahilf et Fribourg. M. Hermann Aebischer, meunier au Mühletal, circulait sur un sidecar ayant avec lui son épouse. Non loin de Catty, une vache surgit en trombe et fonça tête baissée sur le sidecar. Le choc fut tel que la bête perdit une corne. Le conducteur a subi une fracture ouverte de la jambe droite et des plaies au visage. Son épouse est également blessée à la face. Tous deux ont été transportés à l'hôpital.

Mendes-France

et le redressement français

Le député radical a prononcé dimanche un discours à Tarbes, dans lequel il a dit entre autres :

Pour assurer ce redressement, nous avons toujours préconisé une politique de réduction des dépenses improductives. Il est aussi nécessaire de réduire les dépenses militaires qui sont actuellement au-dessus de nos moyens. Cependant, si l'Etat doit donner l'exemple, les particuliers doivent en faire autant et ne pas se laisser aller à des dépenses de luxe et à un train de vie ostentatoire. Il est du devoir du gouvernement de mettre fin à ces abus.

M. Mendès-France a affirmé :

Nous devons participer activement au succès de toute formation susceptible de promouvoir cette réforme démocratique et sociale, et ce redressement de notre politique intérieure et extérieure. Mais cette formation doit affirmer sans équivoque sa volonté d'obtenir des bases de notre vie politique. Le pays veut que cela change.

A PROPOS DE TRIESTE

La décision des alliés d'octroyer la zone A à l'Italie provoque de vives réactions en Yougoslavie. Samedi et dimanche, le maréchal Tito a pris la parole devant des centaines de mille de persones pour déclarer ouvertement que son pays combattra par tous les moyens l'injuste décision anglo-américaine.

Le dictateur a déclaré que si cela était nécessaire la Yougoslavie porterait la question de Trieste devant l'O.N.U.

Il ne se passera rien à Trieste, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, M. Giovanni Bartoli, maire de Trieste, qui, se référant aux paroles prononcées hier à Skoplje par le maréchal Tito, a dit que ce dernier ne peut pas lancer un défi au monde occidental et à l'Italie sans encourir des risques graves.

L'opinion qui prévaut dans les milieux politiques est que, par ses menaces, le chef de l'Etat yougoslave pourrait parvenir à bloquer la situation, ce qui lui permettrait d'aboutir par la suite à un accord direct définitif.

†

Madame Marie-Louise RIBORDY-MORARD, à Saint-Gingolph ;
Madame Angèle BROSSARD-RIBORDY, à Val Saint-Martin (France) ;
Les familles BERGUERAND, MORARD, DONDAINAZ, VEUTHEY,

ont la grande douleur d'annoncer la mort de

Monsieur Henri RIBORDY

Chef de cuisine

leur cher époux, frère et cousin, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 73 ans après une longue maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Gingoph le mardi 13 octobre, à 10 heures.